



Samedi 1, Dimanche 2 Février 2014

7 Rue de la Poissonnerie 18000 BOURGES Tel :02 48 70 84 19

 $\frac{ttp.organisation@wanadoo.fr}{www.ttp-org.fr}$

Les routes blanches et couvertes de neige, les paysages immaculés, et les paysages du Massif Central seront votre programme.

Le WINTER CLASSIC TROPHY est une randonnée touristique de navigation, sans esprit de compétition ni de vitesse, et dont la vitesse moyenne est inférieure à 50k/h. Les participants s'engagent à respecter le code de la route et les obligations préfectorales en cours.

Déroulement de l'épreuve :

Pour les voitures engagées, le départ des véhicules sera donné de minute en minute, les équipages recevront un road book classique, détaillé, en fléché métré, ou un itinéraire cartographique, et leur permettant de rejoindre la fin d'étape en pointant lors de contrôles de passage secrets, sur le principe d'un jeu de piste. Les organisateurs pourront modifier l'itinéraire, en cas de difficulté importante de passage des voitures sur une zone enneigée.

Chacun devra adapter sa conduite à son état physique, à l'état des routes, de la météo, et des possibilités de son véhicule. Tout participant devra respecter les règles de prudence envers les autres utilisateurs des routes, envers les autres participants et les organisateurs.

Tout participant ne respectant pas les règles de base de la courtoisie ou pour conduite dangereuse, sera immédiatement exclu de la randonnée.

Equipement des véhicules et des équipages :

Les conditions hivernales pouvant être rigoureuses, les véhicules devront être en très bon état de marche.

Les chaines sont obligatoires en cas d'enneigement important.

Des pneus « neige » un extincteur sont fortement conseillés.

Les essuie-glaces devront être en bon état et les phares en bon état (prévoir une boite de lampes de rechange)

Les équipages devront prévoir des habits chauds et des gants en cas de sortie dehors prolongée ainsi qu'une lampe électrique.

Prévoir une assurance rapatriement de l'auto en cas de panne importante. (vos assurances auto prévoient généralement ce type de contrat)

Admission des véhicules : Tout véhicule ancien de plus de 30 ans pourra participer au CLASSIC WINTER TROPHY, à condition qu'il soit en règle avec son contrôle technique et régulièrement assuré.

Le conducteur devra avoir son permis de conduire en règle.

Programme et itinéraire prévisionnels

(Horaire pour la première voiture)

Vendredi 31 Janvier 2014

18h00-22h00 Contrôles techniques et administratifs

Samedi 1 Février 2014

09h00 Départ du Trophy depuis BOURGES

Etape 1.

10h30 Pause neutralisation

12h30 Arrivée à Chambon des Neiges.

12h30-14h00 Neutralisation déjeuner

14h00 Suite du Trophy Départ de l'étape 2

16h00 Pause à la Bourboule

18h00 Arrivée de l'étape 2 Retour à Chambon des Neiges.

20h 30 Apéritif puis dîner et nuit à l'hôtel Portes du Sancy Resort ****

Dimanche 2 Février 2014

09h00 Départ étape 3 depuis Chambon des Neiges

10h30 pause au Trophée ANDROS

12h00 Arrivée de l'étape 3, à ROYAT

Déjeuner de clôture et remise des récompenses.



ATTENTION

Seulement 20 voitures seront autorisées à prendre le départ

Sur l'itinéraire du Classic Winter Trophy, des contrôles de passage seront établis pour ne pas laisser des équipages en difficulté sur les routes enneigées.

Classement

Le CLASSIC WINTER TROPHY étant une randonnée touristique, aucun classement ne sera établi et chaque équipage recevra un trophée de l'épreuve.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A envoyer avant le 15 Décembre 2013 à

TTP Organisation 7 Rue de la Poissonnerie 18000 Bourges

Pilote:
Copilote:
Adresse:
Tel:Fax:
E mail:
Véhicule:
Année :

MONTANT D'INSCRIPTION: 450 euros

Ce montant s'entend pour deux personnes à partir du Samedi matin (début du Rallye) et comprennent : deux plaques rallyes et numéros d'ordre, le road book du rallye, l'encadrement et l'assistance mécanique pendant le rallye, les repas du samedi midi, diner et nuit du samedi soir en hôtel***, et repas du dimanche midi.



Acompte de réservation : 200 euros à envoyer au plus tôt Seuls les 20 premiers engagements reçus, seront retenus

Le solde sera à régler au 15 Janvier 2014 au plus tard

Attention : tout désistement 15 jours avant le départ entrainera une perte de 80% de son inscription.